

France-États-Unis, faire la différence

Quoi de plus différent que les philosophies politiques qui président à la lutte contre les discriminations en France et aux États-Unis ? En effet, en France, la République a déployé une grande partie de son énergie à lutter contre les différences au nom d'un universalisme et d'une laïcité théoriquement porteurs d'égalité. Aux USA, à l'inverse, l'idéal universaliste a été mis au service d'une nation mosaïque (les Américains disent "salad bowl"), où le respect des différences est l'*alpha* et l'*omega* de la "politique des minorités".

Dans le contexte américain, l'attitude française qui consiste à refouler les identités particulières dans la sphère privée au nom de la lutte contre le communautarisme ne serait pas loin d'être assimilée à du racisme d'État. Dans le contexte français, le politiquement correct américain, qui consiste à sacraliser les identités minoritaires serait vu comme un ferment de désagrégation de la Nation et une porte ouverte à toutes les dérives : développement séparé, tyrannies communautaires, ségrégations en tous genres... Ces deux attitudes, diamétralement opposées, se retrouvent bien sûr dans la lutte contre les discriminations. Les deux philosophies politiques et leur traduction sur le terrain se justifient plus ou moins dans leur cadre historique et politique respectif, alors qu'elles seraient sans doute parfaitement contre-productives de l'autre côté de l'Océan.

Pourtant, les deux pays semblent appliquer en les adaptant quelques unes des "recettes" nées chez l'autre. En France, on a ainsi pris des mesures inspirées de l'*Affirmative action*, mais les dispositifs qui s'inscrivent dans ce cadre (les dites "discriminations positives") s'appliquent à un territoire en difficulté (les dites "banlieues sensibles"). On est là bien loin de certaines mesures américaines, comme par exemple les programmes d'aide et de recrutement des Noirs et des minorités dans les universités. De même, les Américains mettent eux aussi en œuvre des mesures "aveugles à la couleur" (*color blind*), mais on est là encore loin de la philosophie française qui ignore délibérément les différences, quitte parfois à ne pas se donner les moyens de combattre les inégalités nées du racisme.



Le présent dossier s'attache plus particulièrement aux philosophies politiques des deux États.

Le prochain décrira la mise en œuvre sur le terrain de ces politiques publiques : dans la police, au travail, à l'école, en matière de logement. À suivre...

Philippe Dewitte

